L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

MERCREDI (MATIN,) 29 JUIN 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 29 juin.

Nous sommes arrivés à cette époque de l'année, où les chaleurs excessives obligent les étrangers à s'éloigner de nos murs, et paralysent en quelque sorte tous les amusemens comme tous les genres d'industrie. Ce relai de l'activité commerciale dans notre riche et populeuse cité, est aussi le moment où il est permis aux éditeurs de gazette, de se reposer un peu de leurs pénibles si non glorieux travaux; ainsi l'a autorisé l'usage, depuis long-temps. Nous prévenons donc nos abonnés, qu'à compter de mardi, 5 juillet prochain, l'*Abeille* ne paraîtra que trois fois par semaine, le mardi et le jeudi matin et le samedi soir, jusqu'à la reprise des affaires. Les jours d'arrivée du courrier de la Mobile étant les lundis, mercredis et samedis, nous avons choisi pour la publication de notre feuille, les deux jours qui suivent immédiatement les deux premiers, afin de ne pas faire attendre trop long temps à nos lecteurs les nouvelles que nous pourrons recevoir; et par la même raison nous nous sommes décidés à faire paraître le soir notre feuille du samedi, parce que de cette manière nous pourrons donner les nouvelles reçues par la malle du matin. Du reste, nous ferons en sorte que cet arrangement tourne tout entier au profit du public, en redoublant de soins pour bien remplir nos colonnes, nous entendons les remplir autant qu'il sera possible, et de la manière la plus agréable que nos informations nous le permettront. Les nouvelles importantes seront toujours publiées en *extra*, quelque jour qu'elles nous parviennent.

PRESSE A COTON DANS LE BAS DE LA VILLE

Les souscripteurs à l'établissement d'une presse à coton dans la partie inférieure de la ville, sont invités à s'assembler jeudi, 30 du courant, à 6 heures de l'après midi, au bureau de la *Compagnie du Chemin à Coulisse*, rue Royale. On recommande d'être exact à se rendre à cette réunion.

WASHINGTON, 13 juin.

S'il faut en croire un bruit qui court ici, la frégate *Potomac*, qui est à l'ancre dans notre port, et prête à mettre en mer, doit aller prendre, à New York, l'ex-secrétaire d'état, M. Van Buren, pour le conduire à Londres, où il va remplacer notre ambassadeur près le cabinet de St. James. Le capitaine Downs est venu prendre le commandement de cette frégate.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

Le 10 décembre, Mme Adélaïde de Lespinay, comtesse de Cornulier, demeurant à St.-Hilaire-de-Loulay, canton de Montaigu, rencontra, sur la route de Nantes à Bourbon-Vendée, un détachement du 32e de ligne. Ayant abordé quelques hommes de l'arrière garde, qui accompagnaient les équipages du détachement, elle leur demanda où ils allaient: sur la réponse de ceux-ci, qu'ils venaient à Bourbon-Vendée rejoindre les compagnies parties pour le Marais, afin de faire opérer le départ des conscrits réfractaires, Mme de Cornulier leur répondit: "Que ces jeunes gens avaient raison de ne pas partir; que c'était indigne de servir un roi citoyen; qu'il était un lâche d'avoir pris la place de son conscrit; qu'au surplus, les soldats n'avaient rien à gagner au changement de gouvernement; que du tems de Charles X on ne les fusait pas tant courir; qu'ils étaient mieux nourris et mieux bâtonnés." Elle ajouta: "Que, dans son temps, Louis Philippe n'était pas encore roi de France; qu'elle ne le regardait comme tel, qu'il serait fait comme Bonaparte, et que, si les vœux du peuple étaient, comme les siens, pour le trône, il ne serait pas le trois cents et quelques personnes qui ont le droit d'imposer un roi à trente millions d'hommes; que Paris étant à plusieurs lieues, et que Charles X reviendrait bientôt sur son trône." Elle termina cette longue conversation, du reste, ne fit aucune impression sur les braves militaires du 32e., en leur recommandant de ne pas tirer sur les Vendéens, leurs frères, et elle s'écria en se retirant: *Vive le roi quand même! Vive ce brave prince!*

Ces faits ayant été signalés à l'autorité militaire, et dénoncés à l'autorité judiciaire, ont donné lieu à une instruction. Les témoins entendus, et Mme la Comtesse de Cornulier interrogée; l'instruction, et subsidiairement l'interrogatoire de la prévenue, confirmèrent presque entièrement, sauf quelques légères variantes dans les expressions, la sincérité de la déclaration faite par les militaires: aussi, le tribunal de Bourbon-Vendée rendit, le 22 février suivant, une ordonnance de mise en prévention contre Mme de Cornulier.

Mme de Cornulier a comparu entourée d'une grande partie de la noblesse du pays et assistée de Me Guibourg, ancien procureur du roi, révoqué depuis le mois de juillet, et actuellement avocat à Nantes.

Interpellée par M. le président, elle a répondu qu'on n'avait pas le droit de l'interroger sur des faits qui avaient été écartés par la cour royale; puis, changeant de langage à l'égard des autres faits, elle a nié, malgré les dépositions de deux soldat, les avoir provoqués à la désobéissance aux lois. Elle est convenue avoir crié: *Vive le roi quand même!*

La défense a été présentée par Me Guibourg, et M. André, substitut du procureur du roi, a soutenu la prévention. Après un résumé très impartial de Mr. le président et une courte délibération, MM. les jurés sont rentrés porteurs d'une déclaration négative sur les deux questions qui leur étaient soumises. La prévenue a été acquittée.

Il paraît certain que sept voix s'étaient prononcées pour la condamnation, et que Mme de Cornulier a profité en conséquence du bénéfice de la nouvelle loi.

On a remarqué que, dans la même audience, un malheureux qui sous Charles X, avait été condamné pour avoir crié: *Vive l'empereur!* venait d'être condamné à cinq années de prison pour avoir proféré des cris séditieux.

LE VAINCU.

VISITE AUX CARICATURES.

Nous sommes dans le tems où le public a soif de grands mouvemens, de changemens rapides, de brusques catastrophes, et je suis presque tenté de croire que si les émeutes venaient à cesser entièrement, elles nous manqueraient, tant nous y sommes faits depuis *les mémorables*; non avons affaire à un ministère qui a tellement besoin de conjurations, machinations, conspirations, qu'il en demande partout à tout le monde; à la république qui vient lui rire au nez à la cour d'assises; au royalisme qui lui tourne tranquillement le dos, laissant aller le présent qui passe et regardant l'avenir; eh bien! je déclare au public et au gouvernement, foi de vaincu, et cette parole a de la valeur par le tems qui court, je déclare donc, foi de vaincu, au gouvernement et au public, que je tiens à sa disposition....." —— Quoi donc? quelque émeute de carrefour, quelque conjuration d'estaminet, quelque sédition d'école?—Fi donc! c'est mieux que cela cent fois, c'est une belle et bonne révolution! Oui, Messieurs, je la tiens, mais point ne la lâcherai sinon à bon escient, et mes conditions préalablement faites. Vaincu, je le sais, et je m'en vante, mais comme ce roi qui, sur le champ de bataille de Crécy, ne voulait rendre son épée qu'à un Français, je ne me déferai, moi, de ma révolution qu'en faveur d'un ministre, ce ministre c'est M. de Montalivet, et la raison de cette préférence je la dirai naïvement et humblement comme il appartient à un vaincu de le faire, c'est que ma révolution ressort du département du jeune ministre, puisque c'est une révolution dans les caricatures.

La parole fatale est échappée: oui la caricature, la plus ancienne alliée du libéralisme qui lui rendit tant de services dans la campagne de quinze ans qu'il fit contre la monarchie, qu'on eût dit, pour me servir d'un mot en usage maintenant dans le dictionnaire patriotique, qu'entre elle et lui c'était à la vie et à la mort, la caricature a rompu le pacte, elle a passé à l'ennemi avec armes et bagages, la caricature qui pensait si bien après les journées de juillet, eh bien! actuellement, elle pense très mal!

Développer les principes et les causes de cette merveilleuse révolution, c'est ce que je n'entreprendrai point de faire, laissant aux oracles de la *doctrine* le privilège de définir les fléaux au lieu d'y porter remède.

Je montre le mal du doigt et je l'évite; je raconte la politique au lieu de la raisonner. Voici donc les nouvelles les plus récentes de ce monde grotesque, dont le chef-lieu est chez Martinet; vraies elles sont, car la caricature n'a point de diplomatie, elle est en relat ou directe avec le public, elle lui dit tout ce qu'elle pense, et elle pense d'étranges choses maintenant.

Se souvient on de ce qu'était la caricature dans les premiers tems de notre révolution? Pour moi, qui retraçais alors son histoire, je m'en souviens encore. *Malheur au vaincu!* Telle était l'inscription qu'il aurait fallu graver sur l'entrée du temple du grotesque, et cette devise unique, commentée de cent façons différentes, montrait le burin de nos artistes fidèle à l'épigraphe cruelle tracée sur l'épée de Brennus. Pour être d'origine gauloise, cette maxime n'en est pas plus belle: mais, il faut le dire, de toutes les maximes que nous avons héritées de nos pères, c'est celle que nous savons le mieux appliquer: "Malheur à l'infortuné! malheur à la faiblesse! malheur à l'innocence?" criaient les cent voix des galeries Martinet, et le triste *vaincu* qui parcourait ce musée du scandale, passant par les armes à travers les épigrammes, les injures et les calomnies qui l'assaillaient de toute.

Nous prenons notre revanche maintenant. Les assises du burlesque sont toujours ouvertes, mais par un étonnant retour de fortune, ce sont les vainqueurs qui sont assis sur les bancs. Venez et voyez, vous qui croyez à la solidité des réputations, à la durée des immortalités politiques: que d'idoles tombées de leur piédestal, que de renommées détrônées, que de gloires mises au rebut! O vanité des vanités! La révolution de juillet, cette merveille du siècle, pour laquelle on épuisait toutes les formules laudatives, qui semblait devoir lasser le panégyrique et fatiguer la renommée, eh bien! savez vous quel représentant on lui donne ici, c'est ce nain bossu, vieux, laid, chétif, méchant, grand d'orgueil et de vice, petit d'esprit et de corps, c'est le type du trivial, du ridicule, de l'horrible, en un mot, c'est un Mayeux. Oui, Mayeux et la révolution, voilà deux mots synonymes dans la langue de la caricature; que l'on visite les galeries Martinet où la grande famille des Mayeux a élu domicile, qu'on jette les yeux sur les nombreuses variétés de cet avorton politique, et l'on verra si j'exagère d'un mot.

Voici d'abord Mayeux armé d'une faux qu'il promène sur des bataillons qui portent l'uniforme russe. "*J'en fauche-t-il des casaques et des lauriers*" lit-on au bas de la gravure. N'est-ce point-là, dites-moi, le représentant de la guerre à tout prix?

A côté, c'est encore Mayeux, mais affable de la fameuse *redingote grise*, et portant le *petit chapeau* placé perpendiculairement sur sa tête informe. "*Comme je lui ressemble!* s'écrie-t-il en levant les yeux sur un buste de Bonaparte. Dites, n'est ce point encore la révolution sortie des ateliers qui veut cacher ses lambeaux sous un uniforme, et se promener encore une fois à main armée à travers l'Europe pour faire de la philanthropie à coups de canon? Mais les imitations ne réussissent point dans ce siècle, surtout lorsqu'elles tombent dans la parodie. Ami Mayeux, vous avez beau chiffonner votre chapeau sur votre tête, vous ne parviendrez à vous hausser sur vos frêles jambes, vous êtes là-haut à côté de ce reste, et vous avez la tête en moins. En vain vous solliciterez avec des ennemis pour passer votre mauvaise humeur, vous n'avez d'ennemi que vous-même; si vous voulez faire peur à quelqu'un, grandissez donc d'abord de quelques coudées.

Je passe sous silence Mayeux libertin, Mayeux ivre, Mayeux démagogue, haranguant une émeute de dessus une table, ou se laissant aller aux influences bachiques qui l'entraînent vers Mayeux à pied, Mayeux à cheval, et j'arrive à Mayeux canonnier. Il est assis sur sa pièce entourée de boulets et de mitraille: "Quand pourrai-je lancer mes boules à toute l'Europe?" lit on au bas de l'estampe.—"Mais c'est la grande batterie des droits de l'homme qui, suivant le vœu d'un personnage illustre, doit lancer partout ses projectiles", dit quelqu'un à côté de moi.

"Je ne l'aurais point dit, mais je l'avais pensé, répondis-je.

"Il n'est point mal, continua le même interlocuteur, qu'on jette un peu de ridicule sur ces Don-Quichotte politiques qui veulent que nous allions nous déclarer à la face de l'Europe soutiens d'émeutes et partisans officieux de toutes les révolutions nées, naissantes ou à naître."

J'aurais parié ma vie que je n'avais pas affaire à un signataire de l'association. Tout-à-coup je vis le sourire s'arrêter sur ses lèvres et se terminer en grimace, l'appréciateur complaisant de la malicieuse galerie semblait avoir perdu sa belle humeur: je suivis la direction de ses yeux et j'aperçus une gravure qui présentait aux regards un personnage gros, court, au ventre rebondi, l'épée au côté, ruban rouge et cordon bleu, chapeau à ganse d'or et cocarde tricolore, jabot blanc comme une oriflamme, mais de tête point.

Diable! dit quelqu'un.—*La charte sera désormais une vérité*, lisait-on au haut; *le juste milieu*, lisait-on au bas. "Il paraît que l'Hôtel-de-Ville est ici en grande compagnie, pensais je en moi-même."

Je continuai le cours de mes observations, et je vis partout, à côté de cette partie guindée plutôt qu'exaltée, hargneuse plutôt que violente de la révolution qui, dans la langue politique, s'appelant la *ligue*, dans la langue hiéroglyphique de la caricature se personnifie dans Mayeux, cette autre fraction du libéralisme pacifique, dogmatique, sophistique, ergoteuse, qui exploite le gouvernement plutôt qu'elle ne l'exerce, qui prend ses convictions à bail et les quitte avec ses places, et qui, introduisant la procédure dans la politique croit qu'on régit les empires avec des subtilités empruntées à la chicane, et que la science du gouvernement représentatif n'est que l'art de plaider entre la nation et la royauté un procès dont le ministère tire des épices. Je dois donc le dire, et je le dis à la louange de l'impartialité des arts, les galeries *Martinet* n'ont de préférence pour personne, la *ligue* et la *doctrine*, partout ailleurs incompatibles, se trouvent réunies dans le musée du grotesque, et, par une justice distributive bien entretenue dans le temple de la caricature, toutes les nuances du libéralisme sont représentées.

Voici un homme en robe d'avocat et en pantalon d'arlequin, il conjugue le verbe *sauver*; passons, ceci est connu. Voici le même homme toujours en robe et en bonnet carré, mais portant deux longs pistolets. Ingrate caricature! *Les gens du jour et les gens du lendemain*; la scène est devant l'Hôtel-de-Ville, à travers les fenêtres d'un somptueux café. On voit les verres où pétille le vin de champagne s'élever et se choquer ensemble; sur la place quelques groupes d'ouvriers, mal vêtus, le visage maigre et hagard, mangent tristement un morceau de pain. Il y en a dans le fond qui ne mangent point et qui pleurent. Ceci n'a pas besoin de commentaires!

Diable, voici le tableau de famille du ministère; *vite, repassons*, chantent les Amphions du pouvoir et on voit les pavés, sur lesquels sont écrits les mots de 27, 28 *et* 29 *juillet*, refoulés à leur place. Le ministre des finances occupe dans la constellation ministérielle le rôle du soleil environné de ses satellites, il répand autour de lui une pluie de pièces d'or. Hélas! M. Lot, nous savons où le soleil les pompe! Le ministre des affaires étrangères porte l'Europe en bandoulière et plie tous le taix. Le ministre de la guerre puise d'une main dans un sac dit-fort, et tient de l'autre un énorme fusil qui fait long-feu. Sans doute c'est le système de paix à tout prix et des contributions de guerre.

"*C'est la meilleure des républiques*; il ne faudrait pas avoir sur soi la bagatelle de dix-huit-millions pour s'en passer", dit un chardatan à la foule qui l'entoure. Je cite cette gravure pour mémoire: nous sommes déjà loin du tems où dix-huit millions étaient quelque chose, on les demande et on les vote par centaines maintenant, tout le monde s'en trouve bien, hors les contribuables.

Quoi! encore des solliciteurs! Je croyais que, semblable aux Normands qui si mirent à exploiter quand il n'y eut plus rien à prendre en France, cette invasion administrative était retournée à la charrue. "Monsieur, par où faut-il prendre pour avoir une préfecture?" dit un commissionnaire. "Monseigneur, mon mari a pris le Louvre," dit une vieille femme à un ministre, en lui présentant un vainqueur septuagénaire.

Mais nous sommes dans l'histoire ancienne. On ne se vante plus d'avoir pris le Louvre depuis que M. le président du conseil a doctrinement établi qu'il y avait des émeutes qui n'étaient point des émeutes, et qu'en réalité la révolution de juillet n'était point une révolution. Voici qui est plus de notre tems. On lit au frontispice: *Départ pour un bal de la cour.* Madame Potasse, grosse, courte, rubonde, chargée plutôt que parée de fleurs, hâlant sous le poids de sa toilette et de ses magnificences devant son garçon de boutique, qui brosse lambin mont le cacao. *J'ai l'air d'une duchesse!* lui dit-elle. *Mieux que ça notre bourgeoise!* répond l'autre. Le pendant de cette gravure est à côté, *c'est l'entrée au bal.* Madame Potasse est accompagnée de son *époux militaire*, pantalon blanc et bas chinés. *Vide-t-il du beau monde, Glod*, crie-t-il à perdre haleine. (*Gazette de France.*)

D'un duel singulier, qui n'entraîna ni mort d'homme ni déjeuner d'amis.

(HISTORIQUE.)

Il était une fois deux amis d'enfance, et tous deux jeunes, bien faits et vigoureusement disposés, étaient amoureux à la folie. Par malheur, il n'y avait pour eux deux qu'une femme à marier, aussi l'on n'avait point encore publié la somme morale Saint-Simonienne avec sa belle théorie de la communauté des femmes. Or, c'était la grande difficulté; et notre demoiselle (qui n'était plus vierge) avait de l'embarras à choisir; ne sais encore quel choix elle aurait fait, si la Providence, se mêlant de ce qui ne la regardait pas, ne se fût chargée de la chose. Voilà maintenant comment se passa l'affaire:

Un matin, Ernest tout chaud d'amour et relevant d'un mauvais rêve, monta tout d'une haleine les six étages qui séparaient le lit de l'amoureux Léon; il n'était à la porte:

—Léon! Léon! lève-toi sur-le-champ.

Or, Léon avait rêvé souvenirs de collége, conspirations et fusines, dangers communs et suprêmes partages. Il se réveille en sursaut, et se frottant les yeux:

—Ah! bon Ernest, je pensais à toi.

—Tant mieux ou tant pis, mon bon, mon excellent ami; la chose est arrêtée, l'amour est aujourd'hui ma vie; et c'est au nom de l'amour que je viens annoncer à l'amitié qu'il faut, pour en finir, que l'un de nous deux coupe la gorge à l'autre ou bien lui casse la tête. A ton choix.

Ernest dit cela rapidement et d'un ton tout-à-fait sentimental.

—Bah! dit Léon, se rappelant alors qu'il était amoureux, mais c'est avec le plus grand plaisir certainement. C'est tout simplement ce que je voulais. Léon, à cette invitation inouïe.

Et la chose aussitôt conclue, ils sortirent. Tous deux amis, amis jusqu'à la mort, se mirent sur le terrain, et les deux braves furent assez prompts à trouver quelque prétexte pour ne pas se tuer.

Mais l'honneur jaloux est le dieu de ce siècle, on ne le discute ni les lois et les mœurs, et c'était autrement que le grand duc avait trouvé le nœud gordien. Au moment où les témoins allaient rentrer aux champions leurs armes et donner le signal d'extermination, leurs oreilles peu-toutes se dressèrent au bruit d'une voiture.... Elle s'arrête au rendez-vous....

Et ce n'était pourtant point une amante éplorée, les yeux en pleurs, les bras tendus, qui se précipita au-devant des coups prêts à partir; mais on vit aussitôt descendre du fiacre et s'avancer gravement vers le lieu du combat un agent du commerce et ses bracons, avec des pièces à l'appui. Le duel se termina sans effusion de sang. On ne dégaîna point. Ernest désarmé suivit tristement son guide protecteur à St. Lazare, où, le lendemain, son bon ami Léon vint lui apprendre que, pendant leur duel, quelque chevaleresque, l'objet de leurs amours s'était levé pour un juge-auditeur.

LA SŒUR DE CHARITÉ.

Le paysan Guillemard avait remarqué une jeune paysanne de l'Alsace, jolie, franche, aussi bonne que belle; un trésor avait il pensé d'abord pour un garçon dont le cœur et la main étaient libres. Marianne quitta le village et se fit religieuse, sans avoir même connu le penchant qu'elle avait fait naître. Guillemard se fit soldat et n'y pensa pas.

En 91 et 92, il s'était battu comme un désespéré. A quelque tems de là, nouveau sous-officier de hussards, il faisait sonner ses éperons et son sabre sur le pavé de Strasbourg, lorsqu'il se trouva assister à un spectacle qu'il eût été bon de cacher, et avec lequel les dangers de la guerre ne sauraient familiariser les plus intrépides. Trois victimes de la terreur étaient traînées à l'échafaud. Entre deux traîtres dignes de leur sort, une jeune fille, dont tout le crime était sans doute son habit de nonne, adressait au ciel sa dernière prière. C'était Marianne! Guillemard fend la foule, arrête le cortège, arrache son ancienne maîtresse aux mains des bourreaux. La surprise, le sang des autres prisonniers, la vue d'un sabre et d'un pistolet prêts à faire leur devoir, protégèrent sa retraite, et il conduisit Marianne chez son hôtesse.

Les conventionnels avaient du bon quelquefois, celui qui se trouvait à Strasbourg écouta le sous officier, et lui accorda la vie de la jeune nonne.

—Comment, lui disait Guillemard, de retour chez la brave femme où il l'avait établie, si belle, si jeune, vous n'avez pas profité du bienfait de la loi qui vous a rendue libre! Vous avez préféré la mort plutôt que de renoncer à des vœux qui vous enchaînaient.

La voix du soldat était lente, douce; son cœur battait fortement en prononçant ces paroles; la jeune fille levait les yeux au ciel; sa piété plus fervente que jamais, brillait dans son regard; tous ses traits étaient rayonnans d'enthousiasme: elle avait entendu la voix de son libérateur, elle ne l'avait pas compris.

—Mon Dieu! s'écria-t-elle en tombant à genoux; pour ce nouveau bienfait, je dois ajouter un vœu à ceux que je prononçai jadis au pied de tes autels. Désormais ma vie n'appartient plus au cloître; permets-moi de la consacrer toute entière à soigner, à consoler les soldats blessés.

Guillemard essuya une larme, il n'ajouta rien, et laissa partir Marianne.

Vingt ans après, il mourut dans ses bras à l'ambulance de Leipsig, où elle était restée après la retraite de l'armée française.

ON a besoin d'une bonne nourrice. S'adresser à Mme. E. Carraby ou à Mme. Courcelle, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St. Philippe. 21 juin—(☞

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Brick Corinthian, Kimball, Liverpool, L. H. Gale.
Brick Lowell, Reed, Boston, W W Cadwell.
Brick July Sun, Paine, Providence, Capitaine.
Goël. Walter Wich, Preswick Charleston Thayer, Hurd & Co.

Arrivés au Bassin.

Goël. Exit, de la Mobile, avec des planches.
Goël. Emily, Featherston, Covington.

CAFÉ DES CHAMPS ÉLYSÉES, ET CONFISEUR.

LE soussigné ayant acheté la maison qui fait l'encoignure du Chemin à Coulisse et de la Levée, n'a épargné ni soins ni dépenses, pour donner à cet établissement toute l'élégance possible et en faire un rendez-vous d'amusement digne des dames et des messieurs de la Nelle-Orléans. Dans le rez de chaussée, un café sera ouvert pour les hommes, le 1er. juillet; l'étage supérieur sera réservé aux dames et aux parties de famille; on pourra s'y faire servir des limonades à la glace, des glaces, toutes sortes de confitures et gâteaux, enfin toute espèce de rafraîchissement. Les vins et les liqueurs achetés pour son établissement, sont de première qualité et il s'est procuré des employés qui, il espère, satisferont pleinement les personnes qui l'honoreront de leur patronage. La maison est si heureusement située qu'elle commande non seulement la vue des deux tiers du Chemin à Coulisse, mais encore la vue la plus pittoresque et la plus étendue, de la ville, du fleuve et du port.

29 jn.—3 FRANCOIS TESSIER.

ESCLAVES EN MARRONNAGE.

Partis marrons de chez le soussigné: un nègre nommé **BILL**, âgé d'environ 35 ans, d'une forte complexion et d'environ 5 pieds 2 pouces, tout très noir, et vêtu d'un pantalon et d'une chemise de coiette grise, parlant anglais et français.

La négresse **JULIE**, âgée d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 4 pouces environ, ayant des marques anciennes de tatouage sur la figure, connue depuis long temps en cette ville comme marchande de légumes, d'une faible complexion, et ne parlant que français.

Cent piastres de récompense seront données pour chacun de ces esclaves, à quiconque les logera chez ses geoles de cet Etat, ou les ramènera à leur maître.

Les capitaines de navire ou toute autre embarcation, sont prévenus de ne pas les recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.

F. EDMOND HAZENDE,
29 jn.—3ps (☞) paroisse Jefferson, rive droite.

$10 DE RÉCOMPENSE.

S'est absentée de chez le soussigné la quateronne américaine nommée **KITTY**, âgée d'environ 21 à 25 ans, taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, dans le pays depuis environ un an; elle est très reconnaissable par sa maigreur et des yeux extrêmement grands: lorsqu'on lui parle elle ne répond que d'une voix basse; elle était vêtue lors de son départ, d'une robe de cotonnade du Nord, et d'un mouchoir à carreaux rouges à la tête.

☞ Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont prévenus de ne point la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.

23 juin—6.3ps H. H. ALPUENTE.

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'à dater de ce jour, il est propriétaire de l'établissement connu sous le nom de **CAFE TRICOLORE**; l'habitude qu'on a de faire mots ses efforts pour parvenir à plaire, d'être pour les habitans de cette cité, ce qu'il en coûtera rien pour satisfaire les vœux de ceux qui voudront bien honorer de leur patronage.

28 jn.—5 F. D. VICTORIN.

ON désire placer une jeune fille blanche comme femme de chambre, soit à la campagne, soit pour aller au Nord ou en France; elle n'est pas mariée en tiers, elle sait coudre, blanchir, repasser, et soigne très bien les enfans.—S'adresser au bureau de cette feuille.

On désire vendre dans la même maison un Voltaire, en 75 vol. (Baudouin) un Buffon-Lacépède, en 26 vol. avec planches coloriées, un Rousseau (Baudouin) en 26 vol. et quelques ouvrages de médecine. 28 jun—8

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—216 rouleaux cordes d'emballage, 127 pièces Toile d'emballage, en débarquement du bateau à vapeur Louisiana et à vendre par P. M. TOURNÉ,
28 juin No. 15, Nouvelle Levée.

HUILE et peaux d'ours. 8 barils huile d'ours; 83 peaux d'ours, reçus par le bateau à vapeur Saratoga et à vendre par P. M. TOURNÉ,
28 juin rue de la Nouvelle-Levée, no. 15.

SUPPLEMENT DE
Chapeaux, Souliers, Escarpins et Pantoufles.
RUE DE LA LEVEE, NO. 86.

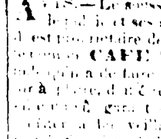

Le soussigné vient de recevoir, par les navires Louisiana et Russel, un assortiment complet de beaux chapeaux, souliers, escarpins et pantoufles, tous objets bien conditionnés, ayant été commandés par lui pour l'usage de ses pratiques de cette ville.

25 juin MALCOM McCALLUM.

AVIS.—Est donné aux créanciers de la succession de feu *Sylvain Dolquin* d'avoir à présenter leurs créances et les titres sur lesquels elles sont fondées, dans le délai de dix jours, à M. A. W. Pichot, avocat de la succession, rue de Chartres No. 135.

J. J. MONTFORT & FIFI PONPONO,
25 juin—3

AVENDRE
A DES PRIX MODÉRÉS.

BOIS DE CORDE, bois gras, merrains, sable de Pensacole, coquilles, charbon, goudron et résine.

S'adresser à JH. PELLERIN fils, au chantier du soussigné, près de la première demie lune, côté nord-dest du canal Carondelet; ou à P. POCHAINE, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin.

24 juin. G. MONTAMAT.

SUCRE de première qualité—220 boucauts sucre, première qualité, à vendre par
25 juin. SAM. C. BELL.

MAISON D'EDUCATION.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il ouvrira le 1er. juillet prochain, une Maison d'Education, sous le titre de **PENSIONNAT LOUISIANAIS**, dans la maison ci-devant occupée par M. *Wm. Nott*, à l'extrémité du faubourg Marigny.

L'administration intérieure et les études, dans cette institution, seront confiées aux personnes qui étaient employées au *Collège Louisianais*, dirigé dernièrement par le soussigné. Ce nouvel établissement sera conduit d'après les mêmes principes que l'ancien. Le prospectus est déposé chez MM. *Boimare, Jourdan, Dufour & Desbois*, où il sera donné, aux personnes qui le désireront, de plus amples renseignemens.

21 juin—10 CH. CUVELLIER.

POUR LA FOURCHE INTERIEURE.

Le bateau-à-vapeur LE SOUVENIR, capitaine Carter, partira mercredi, 29 du courant, à 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à GRAY & DURRIVE,
23 juin rue de la Nile.-Levée, no. 35.

POUR LE HAVRE.

Le brick **PROGRESS**, capitaine Hawes, partira immédiatement; peut prendre un chargement sur le pont, et peut accommoder quelques passagers, s'adresser au capitaine à bord ou à
20 juin. T. NICOLET & CO.

POUR TAMPICO.

La goëlette **TAMPICO**, partira pour le dit port, mercredi, 29 du courant, à cinq heures de l'après midi. Les passagers voudront bien faire embarquer leurs effets dans la matinée du dit jour, après avoir payé leur passage
28 juin—2f M. FAUCHÉ-COUGOT.

PARA TAMPICO.

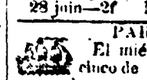

El miércoles 29 del corriente, á las cinco de la tarde, saldrá precisamente para dicho puerto la goleta **TAMPICO**, Los pasageros se servirán embarcar sus equipajes en la mañana de dicho dia, despues de haber satisecho su pasage. M. F. COUGOT.
28 de junio—2

A LOUER OU A FRETER.

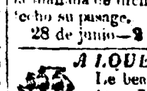

Le beau brick doublé et chevillé en cuivre **HENRY ECLEFORD**, du port de 248 tonx., et est prêt à prendre mer; pour plus ample information, s'adresser à bord, ou à
27 jn. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK.

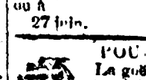

La goëlette fine voilière, doublée en cuivre, **WATER-WITCH**, cap. Preswick, partira sous peu pour le dit port. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à THAYER, HURD & CO.
25 juin rue des Magasins.

On a besoin d'un Navire, de quelque nation qu'il soit, pouvant porter 400 ou 500 barils; il serait expédié de suite.
S'adresser à VICTOR ROUMAGE.
23 juin Rue Royale.

POUR MATAMOROS par la rivière.

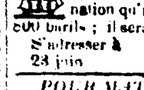

La belle goëlette fine voilière **SURPRISE**, capitaine ——, pour frêt ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les Magasins Bleus, ou à
22 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BRAZOS ST. YAGO.

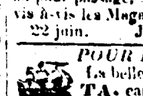

La belle goëlette mexicaine **ALERTA**, capitaine Vanstaurie, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu; pour le reste du frêt, ou pour passage, s'adresser à bord ou à.
21 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LIVERPOOL.—On demande de 50 balles de coton pour être embarqué sur le pont de la barque **PRUDENT**, s'adresser à [17 juin] W. G. HEAVES.

POUR BALTIMORE—(*Passage seulement.*)

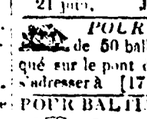

Le brick fin voilier chevillé en cuivre, **CHARLES**, cap. STETSON, partira dans dix jours; pour passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à STETSON & AVERY.
15 juin

On a besoin pour un port de France, d'un bon bâtiment capable de porter 1000 balles de coton, qui lui seraient délivrées sous le plus bref délai.
14 juin THEODORE NICOLET & Co.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le bataillon prendra les armes à 6 heures du matin, lundi, 4 juillet 1831, uniforme d'été, armement complet.—Par ordre
25 juin. U. DUREL—Adit.-major.

GRENADIERS,

D'après les ordres que j'ai reçus vous êtes prévenus que la compagnie prendra les armes lundi, 4 juillet, à 5½ heures du matin, en uniforme d'été, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous.

Par ordre du capitaine.
A. D. GUESNON,
28 juin—6 sergent major.

VOLTIGEURS D'ORLEANS,

ATTENTION!

La compagnie prendra les armes lundi, 4 juillet prochain, à 5 heures et demie précises du matin, en grande tenue, uniforme d'été et plumets.

Par ordre
du capitaine,
Ms. CHAPUS,
29 juin. Sergent-maj.

GARDES D'ORLEANS,

ATTENTION!

La Compagnie prendra les armes lundi prochain, 4 juillet courant, à 5½ heures du matin, en uniforme d'été, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous.

Equipement complet.
Par ordre du capitaine,
J. ST. ALEXANDRE,
27 juin—7 sergent-major.

TIRAILLEURS LOUISIANAIS,

La compagnie prendra les armes lundi prochain, 4 juillet, à 5½ heures précises du matin, en grande tenue d'été, armement complet, et se réunira au lieu ordinaire de rassemblement.

Par ordre du capitaine,
CHARLES BUSSI,
29 juin. Sergt.-major.

CHASSEURS D'ORLEANS.
4 JUILLET!!!

La compagnie prendra les armes, lundi prochain, 4 de juillet, à 5 heures et demi précises du matin, en grande tenue et se réunira au lieu ordinaire de rassemblement.

Par ordre,
J. LAMOTHE,
28 juin. Sergt.-major.

BILLETS PERDUS.

IL a été perdu dans la journée d'hier, deux billets de banque, l'un de $500, et l'autre de $100, tous deux de la Banque des Etats-Unis. On donnera une récompense de $50, à celui qui les rapportera au bureau de M. Michel Fortier, ou à l'imprimerie de cette feuille. Comme on a appris qu'une négresse a trouvé hier deux billets de banque, et qu'il est à présumer que ce sont les mêmes, les personnes auxquelles elle les présentera pour changer, sont priées de la faire savoir, aux bureaux ci-dessus mentionnés.
3 juin—(☞

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. A. GUILLOTTE.

IL sera vendu, samedi 2 juillet prochain, lieu ordinaire de la vente des animaux.
8 charrettes,
4 drays,
2 *trucks*,
6 paires de roues,
40 brouettes et *hand-trucks*.
29 jui —4

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, le Samedi 2 du juillet, à midi précis, à la Bourse de Hewlett,

18 S